

10-1107-360



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le **16 MARS 2010**

Scanné le **17 MARS 2010**

## Au Conseil d'Etat du canton de Vaud

### Interpellation: Les conséquences de la libre circulation des personnes pour le canton de Vaud !

#### Développement :

La libre circulation des personnes a généré divers problèmes depuis son introduction. Le nombre d'immigrants, de frontaliers et de chômeurs étrangers a probablement subi une forte augmentation. Aujourd'hui dans l'Arc lémanique par exemple, les infrastructures comme, par exemple, les transports et l'immobilier, sont surchargés. L'arrivée continue d'immigrants a des effets directs importants sur le marché du travail et les œuvres sociales suisses, notamment en cette période de récession.

Partant de ce qui précède, nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- 1) Quel est le bilan migratoire du canton de Vaud pour l'année 2009 ?
- 2) Comment l'effectif des frontaliers s'est-il développé durant les dix ans écoulés dans notre canton ?
- 3) Comment les statistiques du chômage et de l'emploi se sont-elles développées durant les deux dernières années ? Le passage à la libre circulation des personnes a-t-il eu des effets négatifs ?
- 4) Comment la proportion d'étrangers parmi les personnes recevant des indemnités de chômage, des rentes de l'AI ou de l'aide sociale s'est-elle développée durant cette même période ?
- 5) De quels pays viennent ces personnes et y a-t-il eu des changements au niveau des nationalités de ces personnes ?
- 6) Le Conseil d'Etat estime-t-il que des chômeurs suisses ou étrangers peuvent être réintégrés sur le marché du travail si à leur place les entreprises peuvent embaucher des nouveaux immigrants et frontaliers travaillent à des conditions moins onéreuses ?
- 7) Quelles possibilités le canton de Vaud a-t-il pour solutionner ce problème
- 8) La résiliation de l'accord de libre circulation des personnes serait-elle, de l'avis du Conseil d'Etat, un moyen utile pour stopper la ruée des étrangers sur le marché du travail et les œuvres sociales suisses ?

Montreux, le 16 mars 2010

Félix Glutz

Député

*Ne sachant pas développer*